

SGBV

16 Juillet 2014

Bulletin Officiel de la Cote

Avis n° 38/14

Portant cotation ex-dividende du titre ALLIANCE ASSURANCE

Article 1 :

A la séance de cotation n° 1410, du 21 Juillet 2014, la SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et ce conformément aux instructions de la COSOB et en procédant à la purge du carnet d'ordres central.

Article 2 :

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel de la Cote.